

Le sauvetage de l'église San Rocco e Sebastiano à Grono (Mesocco)

Autor(en): **Blass, Retio**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **68 (1973)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le sauvetage de l'église San Rocco e Sebastiano à Grono (Mesocco)

De 1953 à 1968, l'église San Rocco e Sebastiano, à Grono, fut l'objet d'une bagarre qui, en certains endroits, connut un acharnement incroyable: non seulement dans la presse locale, mais dans une bonne partie de la presse alémanique, ainsi qu'au sein de la commune, entre la paroisse et la congrégation propriétaire de l'église, et jusqu'au Grand Conseil des Grisons. Sujet de la contestation: l'église devait-elle ou non être sacrifiée à l'élargissement de la rue principale du village?

Dès 1958, non seulement les défenseurs de l'église mais aussi les experts firent remarquer qu'il serait absurde de démolir ce sanctuaire, alors qu'une route de déviation était prévue en liaison avec le projet de la N 13 (Saint-Bernardin). Ils insistaient en outre sur la valeur de l'église non seulement en tant que monument historique, mais avant tout comme élément essentiel du site.

Le débat se poursuivit pendant des années sans que le sort de l'église fût tranché. Par bonheur, la Commission fédérale des monuments historiques intervint en temps utile; sur sa proposition, le monument fut placé sous protection fédérale le 25 mai 1962. Mais la polémique ne s'apaisa pas pour autant. Elle atteignit, dans le village, un nouveau sommet, et en mai 1967 encore la démolition de l'église fut demandée par un député au Grand Conseil. Dans sa réponse, le porte-parole du gouvernement fit valoir que l'opinion publique était toujours davantage opposée à la démolition, et qu'il fallait supporter encore quelque temps l'étroitesse du passage, jusqu'à la construction de la route de déviation. Même le fort accroissement du trafic après l'ouverture du tunnel du San Bernardino (1er décembre 1967) n'incita heureusement pas le Conseil d'Etat à reprendre le problème. Celui-ci fut provisoirement réglé par une signalisation lumineuse, jusqu'au jour où Grono a eu sa voie de contournement.

Ainsi a finalement triomphé l'idée que par rapport à une simple question de trafic, la protection d'un site, dans son ensemble, doit avoir aujourd'hui la priorité.

Retio Blass

Au terme d'un long et victorieux combat, on n'a pas seulement maintenu, à Grono, «l'église au milieu du village». Mieux: on a conservé un ensemble d'un très grand charme. Sur le plan qui montre les effets dévastateurs qu'aurait eu le projet d'élargissement de la rue principale, aussi bien que sur la photo aérienne, on distingue fort bien les deux tronçons de rues, devant et derrière l'église, qui s'élargissent en places, un peu comme des «chambres».



